

2ème année de Master - Mention « Droit européen » et Mention « Economie internationale »

Parcours « Expertise en affaires européennes »

Enseignements et contrôle des connaissances : 2018-2019 à 2020-2021

Version du 20/06/2018

		Volume horaire de l'année (h) :					141,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			141,00 h	ECTS : 30		
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée	
UE obligatoire - Fondamentaux de l'Union européenne								
UE 1.1.1 Marché intérieur et concurrence		20,00			120	12	Epreuve de synthèse	5h00
UE 1.1.2 Union économique et monétaire		15,00						
UE obligatoire - Financements et programmes européens								
UE 1.2.1 Politique agricole commune		14,00			70	7	Ecrit	2h00
UE 1.2.2 Budget européen et politiques de cohésion		14,00						
UE 1.2.3 Coopération internationale et développement		14,00						
UE 1.2.4 Fonds européens structurels et d'investissement		14,00	30			3		
UE obligatoire - Pratiques professionnelles								
UE 1.3.1 Techniques de communication		9,00			50	5	Ecrit	2h00
UE 1.3.2 Lobbying européen		9,00						
UE 1.3.3 Stratégies d'implantation		12,00						
UE 1.3.4 Anglais		20,00	30			3		
UE Formation continue *								
UE 1.4.1 Actualisation des connaissances		15,00	10			1		
UE 1.4.2 Méthodologie	10,00		10			1		
Insertion dans le centre d'excellence Jean Monnet**								
Participation à l'université européenne d'été								
Participation aux journées Eurotémis								
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
		Total du semestre sur	300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points	
Compétences facultatives*								
Stage facultatif					10	1	Rapport de stage	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :			76,00 h	ECTS : 30		
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée	
UE obligatoire Politiques européennes et mondialisation								
UE 2.1.1 Politique environnementale		9,00			80	8	Ecrit	2h00
UE 2.1.2 Europe bancaire		9,00						
UE 2.1.3 Immigration et asile		9,00						
UE 2.1.4 Commerce et investissement		14,00						
UE obligatoire Pratiques professionnelles								
UE 2.2.1 Actualités européennes		25,00	50			5		
UE 2.2.2 Ingénierie de projets européens		10,00	20			2		
UE obligatoires - Professionnalisation								
UE 2.3.1 Stage (3 mois minimum)			150			15		
UE facultative***								
UE 2.4.1 Atelier Clinique du droit			10			1		
UE 2.4.2 Engagement associatif et citoyen			10			1		
Interactions professionnelles **								
Semaine d'études au sein des institutions européennes								
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
		Total du semestre sur	300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points	
Compétences facultatives*								
Stage facultatif					10	1	Rapport de stage	

* les notes et les résultats de l'UE Formation continue ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

** Les étudiants doivent obligatoirement participer au centre d'excellence Jean Monnet au S1 et à la semaine d'études au sein des institutions européennes au S2.

*** 1 UE à choisir parmi les deux proposées, les notes et les résultats de l'UE facultative ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.